

Les crédits

3) le déroulement authentiquement équilibré du processus, sans domination ni manipulation réelles ou présumées par tout participant;

Cela fait appel à la paranoïa de certains qui pensent qu'il y a de grandes manipulations à gauche et à droite et dans les corridors. Monsieur le Président, permettez-moi de partager avec vous un secret, à la condition que cela reste entre nous, juste entre nous, parce que je ne voudrais pas que cela sorte d'ici. Si seulement les gouvernements étaient capables d'autant de manipulations qu'on le laisse croire, il y a certains jours de la semaine que j'en serais rassuré. Cela me laisserait croire qu'on peut peut-être faire des choses dans des domaines où on se sent de temps en temps impuissants et incapables de les accomplir. J'aimerais penser qu'il y a autant de manipulations qu'eux semblent le croire. Permettez-moi de les rassurer aujourd'hui en disant que les manipulations pour la plupart sont issues de l'esprit plutôt que des faits et de la réalité. Enfin, c'est leur problème à eux, et il y a des gens qui peuvent les aider dans leur malaise, au besoin. Entre autres, le député de Gaspé qui est présent.

Enfin, au numéro 4, et c'est une des meilleures, monsieur le Président, on demande à la Chambre des communes de voter, d'approuver. . .

4) une discussion fondée sur les points de vue de gens ordinaires et l'opinion d'experts;

Mme Copps: Cela est très bon!

M. Charest: La députée libérale me dit que cela est bon et qu'elle l'approuve. J'avouerai franchement à cette dernière que si les points de vue qui émanent au Canada viennent d'ailleurs que chez des gens ordinaires et d'opinion d'experts, j'aimerais cela que vous me disiez de qui ils vont venir au juste. Ce n'est toujours pas les arbres qui vont nous donner des points de vue!

Des voix: Des extra-terrestres!

M. Charest: À ma connaissance, ça ne tombera pas du plafond aujourd'hui non plus. Alors, je ne sais pas, je ne me sens pas investi d'un mandat de mes électeurs pour venir affirmer à la population canadienne que dorénavant on va seulement prendre les points de vue des gens ordinaires et l'opinion d'experts, et qu'on ne les prendra de personne d'autre. Je ne sais pas qui à part cela va nous fournir ces points de vue.

Une voix: Nous sommes des gens ordinaires.

M. Charest: Enfin, peut-être qu'ils pourront nous le dire, car le débat est loin d'être terminé.

Cinquième point: On nous propose un échéancier et un engagement. Je pense qu'en politique, les événements nous en dictent toujours. On verra. Encore là, je ne me sens pas pressé par les événements pour tenter

d'établir immédiatement un échéancier. On veut un processus ouvert, on n'a pas de problème avec cela, et un débat amorcé sur une seule condition préalable, c'est-à-dire la volonté de demeurer dans une fédération canadienne.

Monsieur le Président, tout cela me fait dire aujourd'hui qu'il faut bien comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons. Meech a échoué. Nous avons été placés devant un échec, face à un échec sur le plan constitutionnel. Tout cela fait en sorte que nous devons chacun, à notre niveau, dans nos juridictions, dans nos provinces, retourner vers les gens avec qui on a travaillé, évaluer notre situation et revenir à la table. C'est là où on est rendu, monsieur le Président. Meech a échoué il y a plus de 200 jours, il faut quand même se donner le temps de se «retourner de bord», comme on dit chez nous. Le Québec l'a fait, ils ont mis sur pied la Commission Bélanger-Campeau. Le Parti libéral du Québec a produit le Rapport Allaire. D'autres partis politiques ont aussi entamé des discussions, des réflexions. Nous, à l'intérieur du Parti progressiste-conservateur, on l'a fait. Nous aurons une assemblée générale au mois d'août 1991. Le gouvernement fédéral a mis sur pied la Commission Spicer justement pour parler avec les Canadiens et les Canadiennes.

Je ne sais pas ce qui peut être plus démocratique que d'aller parler à des dizaines de milliers de Canadiens alors que c'est exactement ce que les gens ont demandé. En même temps, on a mis sur pied le Comité Beaudoin-Edwards avec l'appui, en passant, des partis d'opposition, sauf nos collègues d'en arrière, pour étudier un point très fondamental: celui de la formule d'amendement.

Pourquoi voulons-nous nous concentrer davantage sur la formule d'amendement? La raison est la raison suivante, monsieur le Président: L'expérience de Meech nous a démontré que cette formule d'amendement, que nous avons mise à l'épreuve pour la première fois réellement dans Meech, ne servait ni les intérêts du Canada ni les intérêts du Québec. C'est important de le dire, et je le répète, cette formule d'amendement n'a pas servi les intérêts du Canada, monsieur le Président.

Et ce que nous avons découvert à travers l'expérience de Meech c'est qu'il y avait des dimensions à cette formule d'amendement que les Canadiens, les Canadiennes et les législateurs ignoraient et qu'ils ont découvert en tentant de faire ratifier Meech. Permettez-moi de vous donner un exemple. La plupart des premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada, lorsqu'ils ont signé en 1987, croyaient la négociation terminée à ce moment-là. Or l'expérience de Meech nous a appris quoi? Que c'était faux, que la négociation a continué